

## FORMATION AU PERMIS DE CHASSER : FACE AU CORONAVIRUS, SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES

### Les obligations du candidat :

Gants de protection  
obligatoires X 2



Masque de protection  
obligatoire X 2



Gilet ou veste personnel  
avec poches latérales  
obligatoires



Se désinfecter les  
mains régulièrement



### Les obligations du formateur :

Gants de protection  
obligatoires



Masque de protection  
obligatoire



Une arme attitrée



Se désinfecter les  
mains régulièrement



### Matériel désinfecté mis à disposition durant la formation:



### Produits mis à disposition durant la formation:



**La santé est une affaire de tous: se protéger c'est protéger les autres.  
Respectons les gestes barrières.**